

Association des copropriétaires / Vereniging van mede-eigenaars  
RESID. « BEAUMESNIL »  
Avenue Edouard Bénès 185 Edouard Beneslaan  
BRUXELLES 1080 BRUSSEL  
BCE N°: 0543 495 354

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE DES COPROPRIETAIRES TENUER  
LE 30 SEPTEMBRE 2014**

**L'assemblée générale des copropriétaires de l'ACP « BEAUMESNIL » se tient au Bowling « BOWLMASTER » - salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage - rue Auguste Van Zande 45 à 1080 Bruxelles. La séance est ouverte à 19 h. 15'**

**Art. 577 - 6 § 10 :** Le syndic rédige le procès-verbal des décisions prises par l'assemblée générale avec indication des majorités obtenues et du nom des copropriétaires qui ont voté contre ou qui se sont abstenus.

**Art. 577-11/2 C :** Un copropriétaire peut, à sa demande obtenir, une traduction de tout document relatif à la copropriété émanant de l'association des copropriétaires, si la traduction visée doit être effectuée dans la langue ou dans l'une des langues de la région linguistique dans laquelle l'immeuble ou le groupe d'immeubles est situé. Le syndic veille à ce que cette traduction soit mise à disposition dans un délai raisonnable.

**Les frais de traduction sont à charge de l'association des copropriétaires.**

**1. Formalités statutaires**

- 1.1. La liste des présences est signée par les intéressés et les procurations sont déposées.
- 1.2. Il est constaté que les copropriétaires présents ou représentés sont 8/14 et ils détiennent 783 voix sur 1 000. Attendu que le double quorum est atteint, l'assemblée est constituée et peut délibérer valablement.

Présidente : Mme OLIVIER

Secrétaire de séance : M. Patrick EVRARD

Tous deux sont élus à l'unanimité des voix

**2. Penthouse : Travaux toiture : approbation devis**

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale du 20 mai 2014 et suite au rapport d'expertise de la Sté BMC SERVICES, trois appels d'offres ont été demandés dont les devis sont disponibles sur le site du syndic (information communiquée avec l'ordre du jour)

A la question « Etes-vous pour la réalisation des travaux plate forme penthouse ? »

ONT REPONDU : OUI 783 quotités  
NON 0 quotité

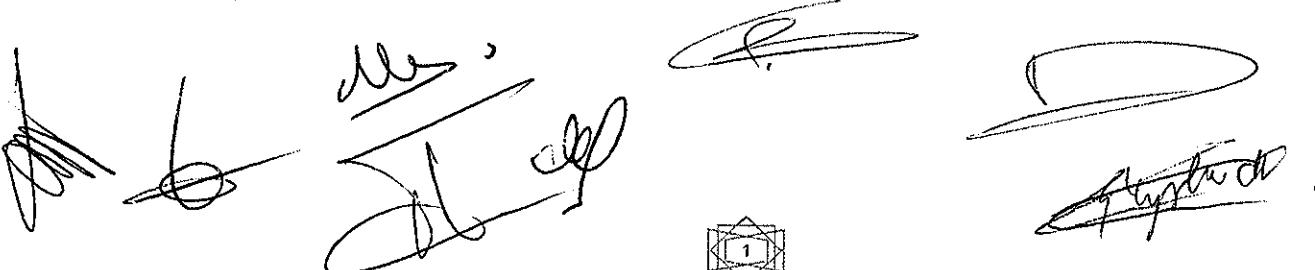
Nom des copropriétaires qui ont voté contre ou qui sont abstenus : NEANT

Trois devis à savoir

ASPHALTCO : 36.926,95 Eur HTVA

VANDERLINDEN : 58.505,55 Eur HTVA

VIGO : 48.004 Eur HTVA



Handwritten signatures of attendees are visible at the bottom of the page, including a large 'M', a large 'P', and a signature that appears to be 'Antoine D'.

Après un échange de vue, à la question « Etes-vous pour l'approbation du devis de la société Asphaltco hors dallage attendu que ce dernier est un élément privatif ?

ONT REPUONDU : OUI 783 quotités  
NON 0 quotité

Nom des copropriétaires qui ont voté contre ou qui sont abstenus : NEANT  
Le devis de la société « Asphaltco » est approuvé à l'unanimité des voix

**Financement des travaux:** La décision prise en AG du 20 mai 2014 reste maintenue Financement de 10.000 Eur sur trois trimestres Les autres 10.000 Eur seront répartis de la façon suivante : 5.000 Eur dans les charges relatives au premier trimestre 2015 les autres 5.000 Eur dans le second trimestre 2015

Cette décision est approuvée à l'unanimité des voix

2.1 Terrasse Penthouse : superficie (réponse de Maître NOPERE)

Chaque copropriétaire a reçu copie de la réponse de l'avocat NOPERE

### **3. Dossier IBGE**

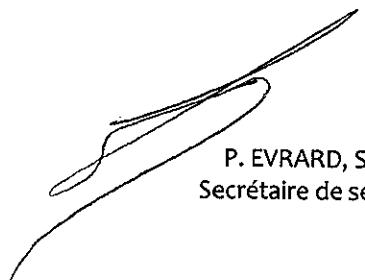
Le syndic a reçu un courrier de l'IBGE précisant une pollution constatée dans le sol et dans l'eau souterraine Une étude détaillée est nécessaire Analyse de sol

A la fin de séance et après lecture ce procès-verbal de 3 pages est signé par le président de l'assemblée générale, par le secrétaire désigné lors de l'ouverture de la séance et par tous les copropriétaires encore présents à ce moment ou leurs mandataires (article 577-6 §10)

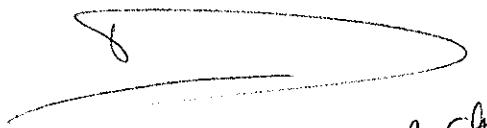
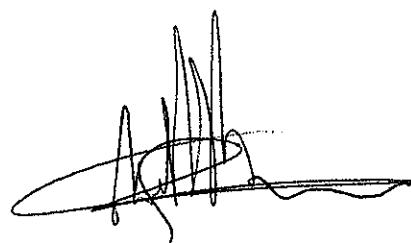
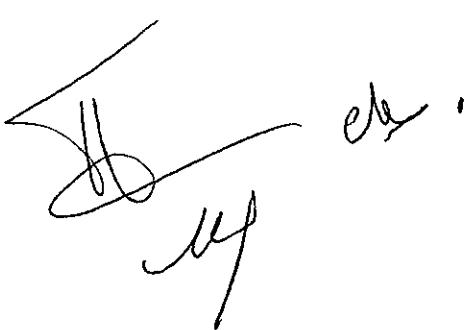
Tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à : 20h46'



Mme OLIVIER  
Présidente de séance



P. EVRARD, Syndic  
Secrétaire de séance



Associations des copropriétaires / Vereniging van mede-eigenaars  
**RESID. « BEAUMESNIL »**  
 Avenue Edouard Bénès 185 Edouard Bénèslaan  
 BRUXELLES 1080 BRUSSEL

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES COPROPRIETAIRES  
 BUITENGEWONE ALGEMENE VERGADERING VAN DE MEDE-EIGENAARS  
 du / van : 30/09/2014

Listes des présences / Aanwezigheidslijst

Appartement Appartement	Propriétaire Eigenaar	Quotites Aandelen	Présent/Aanwezig Signature/Handtekening	Procuration/Volmacht Signature/Handtekening
RDCG	BONTE	69		
RDCD	VAN ONGEVALLE	45		
G1	VAN DEN STEEN	73	<i>Wolfgang</i>	<i>Lohmueller</i>
D1	NEUVILLE	128		<i>Monica</i>
G2	DELLAL	100	<i>Y</i>	
D2	Consorts- GHYSBRECHT	101	<i>Ghysbrecht</i>	<i>Ghysbrecht</i>
G3	OLIVIER	100	<i>Oliver</i>	
D3	ANTA BARBON CALICIS	94	<i>Anta Barbon</i>	
G4	DE WAELE	94	<i>De Waele</i>	
D4	VERDBOIS	93	<i>Verdbois</i>	
P	STEVENS	82		
G	LEURY	7		
G	CLOOTS	7		
G	DE BREMAECKER	7		

1.000